

B i b l i o t h è q u e
des
HISTOIRES

Nous, le peuple

**Les origines
du nationalisme
américain**

par

ÉLISE MARIENSTRAS

nrf
Éditions Gallimard

© *Éditions Gallimard, 1988.*

Extrait de la publication

Introduction

La nation américaine surgit dans l'histoire plus visiblement que d'autres. En un siècle, par grands bonds ininterrompus, elle s'approprié un sous-continent et elle progresse rapidement vers les sommets de la puissance mondiale. Elle bouscule le destin des vieilles nations qui doivent compter avec elle et elle s'impose à l'histoire dont elle infléchit le cours.

Cependant, d'être récente, née au grand jour — presque en un jour —, dans le roulement des tambours de patriotes inspirés par un pamphlet et par une proclamation¹, elle est dite inclassable, incomparable, vouée à une « destinée manifeste », hors des atteintes du temps. Elle se prête singulièrement à la méta-histoire. D'entrée de jeu, elle s'entoure de brumes qui égarent l'historien et lui imposent une démarche insolite, le détour par le mythe. Elle ne laisse percevoir d'elle-même et de son peuple qu'une vision fragmentaire, au mieux superficielle, et l'observateur depuis deux siècles se pose la même question : « Qu'est-ce qu'un Américain ? » y répondant par des formules d'ordre ontologique (l'homme nouveau), juridique (le citoyen d'une démocratie moderne et modèle) ou idéologique (le défenseur des libertés)². Or, ces formules

1. Le pamphlet *Common Sense*, publié par Thomas PAINE en janvier 1776, a été diffusé immédiatement dans toute l'armée révolutionnaire où les officiers en firent des lectures publiques ; voir Bernard VINCENT, « La stratégie du temps dans *Common Sense* », in *Autre temps, autre espace : Études sur l'Amérique pré-industrielle*, sous la direction d'É. MARIENSTRAS et B. KARSKY, Nancy, 1986, pp. 77-90. La Déclaration d'indépendance, datée du 4 juillet 1776, fut elle aussi lue en public aux civils et aux militaires et fut l'occasion de réjouissances solennelles.

2. Le premier à poser explicitement la question fut Michel-Guillaume DE CRÉVE-CŒUR dans les *Lettres d'un cultivateur américain* (1784). Dans le passage intitulé :

échouent à rendre plus certaine l'identité nationale américaine. Elles enjolivent et simplifient la nation sans jamais en atteindre la vérité. Elles la réifient ou la mythifient. Elles lui inventent une essence au mépris des éléments normatifs qui contribuent à la facture des autres nations.

Au moment où se créent les États-Unis, certains esprits cherchent à les parer des mêmes attributs que les vieilles nations. « Pourquoi les Américains n'ont-ils pas, comme les Anglais et les Français, un nom véritable pour désigner leur nation ? » s'inquiètent-ils. Ils s'indignent d'avoir à user, pour communiquer entre eux, de la même langue que leurs anciens « oppresseurs » et ils s'ingénient à lui trouver un substitut dans l'hébreu, langue des ancêtres par la foi, ou le grec, langue de la démocratie¹. Privée d'un nom qui la désigne clairement, d'une langue par laquelle ses membres se reconnaissent entre eux, de frontières définitives et d'un territoire ancestral, la nation est nommée d'après ses caractères fonctionnels, politiques : dans les textes officiels, dans la Déclaration d'indépendance, dans la Constitution, dans les discours et les actes qui en ponctuent l'histoire, dans les récits et les analyses, elle est l'« Union » ou simplement les « États-Unis ». Le vocabulaire politique est ainsi détourné ; on dit le « gouvernement fédéral » de préférence à l'« État » et l'« administration » plutôt que le « gouvernement » ou le « régime ». Ces déplacements sémantiques doivent peu à la langue anglaise puisqu'il en est autrement en Angleterre. Ils ont pour effet de constituer les États-Unis en une entité d'exception qui résiste à l'analyse commune et qui échappe aux lois qui régissent les autres nations.

Les deux océans qui bordent l'Amérique font gouffre entre elle et le reste du monde. Le nationalisme américain s'en prévaut pour

« *What is an American ?* », l'idée du *melting-pot* est présente avant la lettre.

Les références complètes des sources se trouvent reportées en fin d'ouvrage, pp. 431-463.

1. Voir [William Tudor], « A Letter from the Treasurer of the Massachusetts Historical Society to the President, on the Propriety and Expediency of an Appropriate National Name (December 12, 1798) », *M.H.S. Collections*, V, pp. 149-155, et BRISOT DE WARVILLE (*New Travels in the United States of America*, 1788), ainsi que Charles Astor BRISTED (*Cambridge Essays*, 1855), cités par Marcus CUNLIFFE, « The Cultural Patrimony of the New United States », in *The Treaty of Paris in a Changing States System*, Prosser GIFFORD, éd., Lanhard, Md, et Londres, 1985, pp. 167-189.

justifier l'isolement, la superbe différence de la jeune nation. Mais cette distance, il est permis à l'historien non américain d'en tirer avantage et même de l'abolir pour amener l'histoire des États-Unis hors de la sphère du mythe dans laquelle l'ont fourvoyée les apologistes du Nouveau Monde. Une histoire critique du nationalisme en relativisera les mythes. Loin d'interroger, comme ceux qui se livrent à la méta-histoire, le mystère de l'identité nationale, l'historien découvrira la mythologie nationale dans son aspect fonctionnel, comme une riposte à l'impérieuse nécessité de construire une nation là où elle n'existait pas.

Je pose donc en préalable à ce livre que l'identité nationale n'est pas un Être absolu, mais que les États-Unis, en tant que nation, sont une création, un « artefact » dont le principal instigateur est le nationalisme. Dans un livre antérieur, j'ai analysé les thèmes de l'idéologie nationaliste, les mythes auxquels elle a puisé, les formes qu'elle a prises dans le discours des dirigeants¹. J'essaie ici de dire comment cette idéologie s'ourdit dans le tissu culturel des anciens colons qui l'élaborent ou au nom desquels elle s'élabore. Il me semble nécessaire de revenir une fois de plus à la période de création nationale et institutionnelle des États-Unis pour déceler les sources auxquelles puise le nationalisme américain ; pour en saisir les fonctions ; pour en apprécier la singularité (le caractère archétypal, peut-être) ; pour restituer, enfin, à cette idéologie, trop souvent considérée comme marginale ou épisodique, la place fondamentale qui lui revient dans l'histoire de la société américaine.

Contrairement à ce que j'ai fait lorsque j'étudiais exclusivement les discours et leurs implications politiques, je cherche ici, en franchissant les frontières des disciplines, à voir comment s'est constitué l'État-nation américain — socle et objet du culte national. Je me demande comment, et dans quelle mesure, les citoyens ont participé à la création institutionnelle ; comment se sont articulés les trois concepts — État, nation, peuple — dans une nation volontariste, née du contrat, qui se constituait en l'absence de toute matrice organique, historique, culturelle. Voici les questions principales qui sont posées dans ce livre : est-il possible, comme l'entendaient les patriotes américains et comme le prétendirent les révolutionnaires

1. ÉLISE MARIENSTRAS, *Les Mythes fondateurs de la nation américaine. Essai sur le discours idéologique à l'époque de l'indépendance*, Paris, 1976.

français, de créer une nation par seule volonté, sans qu'il soit besoin d'autre ciment entre ses membres que leur commune aspiration à la liberté et à la souveraineté populaire? Le concept de citoyenneté épuise-t-il la dimension nationale? Existe-t-il un « peuple américain »? Dans quelle mesure et pour quelle raison adhère-t-il au nationalisme?

*

Dès que l'indépendance fut proclamée et plus encore vingt ans après, lorsque la Constitution donna à l'ensemble fédéral les institutions qui en faisaient un État-nation, les Américains éprouvèrent, sans toujours le formuler, un sentiment d'incomplétude : à la différence des vieilles nations d'Europe auxquelles ils voulaient l'égaliser, la leur n'était pas un « donné »; elle n'allait pas de soi; elle devait justifier son existence aux yeux du monde et de ceux-là mêmes qui, sans le savoir, du fait de leur seule présence sur le Nouveau Continent, en devenaient membres. La justification, introuvable dans les facteurs habituels des autres nations — le passé, la culture, l'histoire, le territoire propre —, s'installa dans l'idéologie. Le nationalisme, que l'on voit surgir au moment même où naissent l'État et la nation, cherche à substituer aux composantes concrètes et historiques qui font défaut un caractère institutionnel et idéologique. Les Américains se sont faits nationalistes avant même d'avoir une nation.

Aux États-Unis, le nationalisme, que l'on charge de donner âme et corps à la nation, se veut, comme ailleurs, plus qu'ailleurs, rassembleur. Moins qu'ailleurs, il souffre la concurrence d'idéologies adverses ou fragmentaires. Le consentement des citoyens à l'État-nation, facteur premier de l'identité nationale, y est présenté comme inévitable, perpétuel et supérieur à tout autre attachement, à tout autre facteur d'identité, à toute autre solidarité. Plus qu'une idéologie, qui se voudrait hégémonique mais ne présente du monde qu'une vision partielle, le nationalisme américain peut être considéré comme une religion civile. Ses inventeurs et ses propagateurs comptent sur la foi pour transformer en une communauté nationale une population hétéroclite, à la mémoire courte, aux fidélités éclatées. Grâce aux rituels du culte civil, ils dotent la nation d'un héritage de traditions communes à tous les citoyens. Et celui qui

renie la foi commune, ou qui se montre tiède, celui-là est désigné du doigt : il est *un-American*, à la fois traître et apostat.

Dans les colonies britanniques, à majorité calviniste, les circonstances ont imposé la pluralité des sectes et la tolérance mutuelle. La république se voudra elle aussi tolérante. À cette fin, elle abolira l'alliance institutionnelle du politique et du religieux. L'une des gloires de la Révolution américaine est d'avoir « désétabli » les Églises. Mais si l'État se fait autonome, il n'est pas véritablement laïc. L'« Union » se place sous l'égide de la Providence et le clergé n'est pas enjoint, comme dans la France révolutionnaire, de prêter un serment d'allégeance exclusif à l'État. Les prêtres catholiques eux-mêmes, bien qu'ils soient longtemps soupçonnés de comploter contre la séparation de l'Église et de l'État, conservent librement leur fidélité pontificale. Les révolutionnaires américains n'ont pas éprouvé la nécessité de guerroyer contre les Églises, car ils ont institué, dans la religion civile, un culte totalisant qui a permis le cumul des religions traditionnelles et de la religion politique. De sorte que le clergé des multiples sectes (mis à part, pour des raisons théologiques, la secte quaker) s'est fait officiant des deux cultes et s'est montré le meilleur auxiliaire du nationalisme américain. De son côté, le nationalisme a permis que perdure aux États-Unis, plus tardivement qu'en d'autres parties du monde, la prégnance du religieux dans les mentalités. De nos jours encore, l'adhésion à une institution religieuse est souvent perçue comme une preuve de civisme.

Depuis Tocqueville, les observateurs remarquent aussi l'assiduité avec laquelle les citoyens américains œuvrent dans les groupements et les associations communautaires¹. Ils y voient le signe d'un sens développé de la démocratie, hérité des traditions anglaises. Comme pour la pratique religieuse, on peut déceler, là aussi, le rôle du nationalisme. Le culte rendu à l'État-nation réunit en effet toutes les activités publiques des citoyens : l'État-nation est à la fois une entité symbolique et la somme des institutions politiques. Rien de ce que fait le citoyen ne lui est étranger. La collectivité nationale se nourrit de toutes les activités de ses adhérents. Empêché d'agir directement sur l'État fédéral, le civisme du citoyen s'exprime dans les lieux qui lui sont proches. Par ses actes quotidiens, dans la communauté de voisinage ou dans la subdivision administrative où

1. *De la démocratie en Amérique*, 4^e éd., Paris, 1951, I, pp. 113-118.

il se trouve, le citoyen a conscience de contribuer à la vie de la nation tout entière.

Le nationalisme propose, de la nation, une image consensuelle et unificatrice. La diversité géographique, la multiplicité d'intérêts parfois conflictuels, l'hétérogénéité ethnique et culturelle sont subsumées. Face aux forces de dispersion ou d'éclatement, dont les moindres n'étaient pas celles des identités régionales, le nationalisme américain affirma qu'il était créateur d'unité et que, par le moyen de l'institution fédérale, les parties allaient fusionner dans le tout. L'idée du *melting-pot*, qui inventait, à partir de la diversité culturelle, un homme nouveau, répondait à la volonté de calquer la culture (la nature, même) des Américains sur le modèle unique que leur offrait le citoyen né de la Constitution. Les États-Unis se proposèrent ainsi de réaliser à la fois l'Union nationale permanente — le consensus sur l'État — et la fusion des cultures et des appartenances au sein du grand creuset national. C'est en partie ce qu'entendaient les constituants lorsque, en septembre 1787, ils inscrivirent en tête du préambule à la Constitution les mots « *We, the People of the United States* ».

*

On n'a pas éteint la controverse sur l'interprétation de la Révolution américaine, et ce livre ne prétend pas le faire. On s'accorde en revanche sur les mérites de la Constitution de 1787, sur sa durée remarquable, son libéralisme, sa subtilité, son caractère novateur. Ses premiers mots, néanmoins, restent énigmatiques. Faut-il comprendre le « Peuple » comme cette entité moniste à laquelle Rousseau attribuait la « volonté générale » ? Ou bien l'ensemble des habitants qui composent la nation dans leur diversité économique, sociale, culturelle ? Les deux, sans doute : dans le langage des Lumières, le mot « Peuple » figure à la fois l'idée de la souveraineté populaire et la réalité d'un corps social multiforme, d'une somme d'individus.

De fait, les premiers mots de la Constitution sont une anticipation, et non l'écho du moment. Dès que les colons eurent renié leur allégeance à la Couronne britannique, ils déclarèrent que la souveraineté, soustraite au monarque, résidait désormais dans le « Peuple ». C'est à ce titre que, onze ans après l'indépendance, une

convention fut réunie à Philadelphie pour modifier les Articles de la Confédération, première mouture d'une constitution. Mais les délégués, issus d'une élite locale, ne représentaient du « Peuple » que l'idée. Lorsque, envoyée dans les États pour y être ratifiée, la Constitution fédérale fut enfin l'occasion d'une véritable participation populaire à une campagne de dimension nationale, le peuple ne l'adopta qu'à une faible majorité, sous l'influence des fédéralistes, mieux pourvus financièrement et plus résolus dans leur programme que leurs adversaires.

Porteuse d'une démocratie que l'avenir élargira, la Constitution s'annonce surtout, par les termes « *We, the People* », républicaine. Cependant, elle n'énonce pas les règles de la citoyenneté ; elle laisse cette prérogative aux États. Elle dit, certes, qui peut être membre du peuple des États-Unis et qui ne le peut pas. L'article qui prévoit les modalités de la naturalisation ouvre la voie à une nationalité optionnelle et inclusive, fondée sur le *jus soli* et l'adhésion idéologique. Cependant, les articles qui font allusion à la présence des esclaves (tous noirs) et des Amérindiens mettent des limites à l'universalisme révolutionnaire : la nation américaine ne sera que blanche et « civilisée ».

Plus tard, lorsque la nationalité et la citoyenneté seront reconnues à tous les habitants, y compris aux Noirs depuis 1868 et aux Amérindiens en 1924, l'esprit de la Constitution (à l'exclusion de la question de l'esclavage) n'en sera pas profondément altéré. L'amendement qui admet les Noirs à la citoyenneté abolit la discrimination raciale qui faisait obstacle à la démocratie. Toutefois, si, juridiquement, la nation n'est plus uniformément blanche, le législateur continue plus que jamais à ignorer l'altérité. La nation se définit par ses seuls critères politiques, qui en font une corporation homogène. Ainsi, dès la création des États-Unis, la fédération fut conçue comme l'association des colonies devenues des États. Contrairement aux apparences, la Constitution centralisa des pouvoirs qui étaient jusque-là dispersés. Elle n'est aucunement le résultat d'une décentralisation qui aurait fait leur part aux particularismes. C'est plutôt par un accident historique, datant de la fondation des anciennes colonies, que certaines divisions fédérales, qui sont géographiques et politiques, recouvrent aussi des différences d'ordre religieux ou linguistique. Quant aux appartenances régionales, si fortes que, à certains moments, elles portèrent telle ou

telle région à vouloir se constituer en nation distincte, elles n'ont pas place dans les institutions de la fédération. Le système politique, qui ne prend pas en compte la diversité des affiliations individuelles ou collectives à une Église, à une tradition nationale, régionale ou ethnique, confond en une seule la capacité civile des Américains et leur qualité nationale. En insistant comme ils l'ont fait sur la similarité entre les citoyens, les fondateurs ont surtout cherché à étouffer ce qui pouvait faire obstacle à l'amour pour une patrie qui, d'être en gestation, n'en était que plus jalouse.

*

Les fondateurs se sont attachés en premier lieu à construire de toutes pièces le « Peuple » américain et sa nation et à lier indissolublement ces deux notions à l'État. Le nationalisme — qui requiert de l'individu qu'il fasse de l'État sa valeur suprême — fut l'agent qui permit de transformer le colon britannique en citoyen américain, d'alimenter la foi civique et d'assurer à l'État, à ses institutions, à la Constitution, la fidélité des citoyens.

Se fiant au discours des révolutionnaires français et à l'écho qu'il reçut dans toute l'Europe, les historiens ont surestimé la valeur archétypale du nationalisme né de la Révolution française et ils ont négligé le modèle américain, pourtant plus clair, moins chargé d'ambiguïté que l'exemple français.

La France, en effet, a connu, lors de sa Révolution, une soudaine redéfinition de la nation. Réappropriée par le tiers état, elle n'était plus l'attribut du monarque qui avait prétendu l'incarner. Elle se proclamait née du contrat qui, en rendant au peuple la souveraineté, fondait une communauté nationale d'un nouveau type : la nation, pouvait annoncer Sieyès, est « l'union des individus gouvernés par une même loi et représentés par la même assemblée législative ». Merlin de Douai, parlant de l'union de l'Alsace avec la France, précisait : « Le peuple alsacien s'est uni au peuple français parce qu'il l'a voulu ¹. » Et, de même qu'ils s'associèrent l'Alsace, de parler germanique, et Avignon, de langue occitane, les révolu-

1. Emmanuel Joseph SIEYÈS, *Qu'est-ce que le Tiers État?* 1789. Merlin de Douai, cité par Jacques GODECHOT, *La Pensée révolutionnaire, 1780-1799*, Paris, 1964, p. 122.

tionnaires allaient englober les peuples de Savoie, de Nice, de Bâle ou de Mulhouse, sans souci des différences culturelles, dans un élan commun pour la liberté. La nation française fut décrite par les constituants dans des termes abstraits et juridiques, applicables à un État démocratique : « Qu'est-ce que la patrie si ce n'est le pays où l'on est citoyen et membre du souverain ? », disait Robespierre ; « il n'est que la démocratie où l'État est véritablement la patrie de tous les individus qui la composent »¹. Or, pour mieux réaliser la démocratie, pour supprimer les privilèges et les inégalités, ennemis de la nation, les révolutionnaires s'efforcèrent de redessiner la carte du territoire, d'en uniformiser l'organisation et de rassembler les provinces au sein d'une culture homogène dont leurs premiers discours avaient fait fi. On utilisa aussi, pour évoquer la nation, des termes parentaux ; on l'enracina dans une terre dont on chercha à rejoindre les frontières naturelles ; on dit qu'elle avait été réincarnée (et non pas créée) par le peuple souverain.

Le nationalisme qui s'exprime à Valmy est l'exaltation d'une idée globale de la patrie : les trois termes — Nation, Citoyens, République — ne font qu'un. L'an Un de la République est l'an Un de la Nation. Mais la nation des révolutionnaires est ambivalente. Elle est aussi une communauté dont l'histoire est inscrite dans la longue durée. Le territoire que défendent les nouveaux patriotes est celui qui s'est constitué sous l'égide des dynasties monarchiques centralisatrices. Ce peuple, qui se donne une définition politique lorsqu'il devient souverain, est composé d'individus auxquels leurs ancêtres ont légué une histoire privée et collective, une mémoire et une culture communes que les soubresauts révolutionnaires ne suffisent pas à effacer. Les caractères géographiques, historiques, culturels de la nation française s'imposent au-delà de la définition abstraite, exclusivement politique que donne d'elle le nationalisme révolutionnaire.

On voit que la Révolution française, qui a inspiré les mouvements nationalistes de libération, n'offre pas un exemple typique de création nationale absolue. Il faut se tourner vers les nations jeunes, formées par des immigrants, des colonisateurs, des conquérants,

1. In *Discours et rapports à la Convention*, Marc BOULOISEAU, éd., Paris, 1965, p. 219. Pour une critique régionaliste du nationalisme jacobin, voir Jean-Yves GUIOMAR, *L'Idéologie nationale*, Paris, 1974.

là où la création nationale est volontaire et repérable, là où elle ne repose sur aucun facteur d'antériorité, pour observer, avec la naissance du nationalisme, celle de la nation elle-même. Les États-Unis en fournissent un premier exemple. Et le nationalisme y rayonne si largement, il imprègne à tel point toutes les sphères de la vie publique et des mentalités qu'il a trompé la plupart des observateurs sur sa nature véritable. On n'a vu, dans les États-Unis, que le modèle d'une révolution presque pacifiste, l'archétype des pays libéraux, l'exemple de la démocratie capitaliste, ou encore l'ogre impérialiste, la terre du racisme, la jungle économique. Le nationalisme, qui se dissimule derrière tous ces qualificatifs mais qui les recouvre tous, a échappé aux regards les plus critiques¹.

L'une des raisons principales de cette lacune est l'emprise, longtemps exercée sur l'historiographie et l'analyse politique, du jugement formulé notamment par Hegel², selon lequel les États-Unis seraient dépourvus d'un État véritable; ils n'auraient donc pas connu le nationalisme, sauf accidentellement, à l'occasion de guerres étrangères. Cette interprétation, qui est devenue caduque depuis peu, se fondait sur la division des pouvoirs de *gouvernement* dans le système fédéral et sur la relative autonomie laissée à chacun des États. Aux États-Unis, en effet, le mot *state* ne désigne pas, sauf sous la forme moderne de *nation-state*, l'État fédéral, mais les corps politiques qui le constituent. La réticence des Américains à investir le gouvernement central de tous les attributs de l'État provient en partie de leur expérience politique lorsque, colons éloignés de l'autorité centrale, ils disposaient, par la police, la milice, les tribunaux, les assemblées législatives, de leur propre corps politique tout en prêtant allégeance à un État supérieur, transcendant, sou-

1. Au début du xx^e siècle, puis dans les années 1960-1970, des historiens — les premiers qualifiés de « progressistes », les seconds de « radicaux » — ont rejeté les thèses du « consensus » national et de l'« exceptionnalisme » américain pour mettre l'accent sur les conflits de races, de classes ou de régions. Ils ont insisté sur ce qui rapprochait l'histoire des États-Unis de celle des pays européens, sans toutefois s'intéresser au phénomène du nationalisme. Voir notamment John M. MURRIN (« A Roof Without Walls; The Dilemma of American National Identity », in *Beyond Confederation; Origins of the Constitution and American National Identity*, Chapel Hill, N.C., 1987, pp. 333-348), qui effleure la question du nationalisme sans vraiment l'aborder de front.

2. Cité par J.G. POCOCK, *The Machiavellian Moment: Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton, N.J., 1975, p. 549.

verain. Par la dissociation entre l'État britannique — le Roi en Son Parlement — et leurs institutions, les colons étaient préparés à fonder leur État fédéral, détenteur de la souveraineté, mais dont les pouvoirs de gouvernement seraient décentralisés. Grâce à la division des pouvoirs entre l'État fédérateur et les États, les citoyens américains ont préservé les libertés au nom desquelles ils avaient proclamé leur indépendance. Mais la nécessité de créer la nation les a amenés à faire fond sur l'État qui allait construire et incarner la nation et qui allait exercer, face aux puissances étrangères comme à l'intérieur du territoire, la souveraineté qui lui était déléguée par le « Peuple ».

*

Je m'attache, dans plusieurs chapitres de ce livre, à décrire la manière dont les Américains, en conquérant, d'abord au service de l'Empire britannique, puis pour leur propre compte, les terres du Nouveau Monde, se sont continûment appliqués à s'en assurer la maîtrise aux yeux du juriste et de l'idéologue. Il ne s'agissait pas seulement de fournir la subsistance à une population en expansion ou de satisfaire les rêves des déshérités de l'Europe que l'on appelait à peupler le pays de l'abondance et de la liberté. Il fallait aussi *enraciner* les nouvelles sociétés et les pourvoir de la légitimité que seule la souveraineté sur le sol pouvait leur offrir. Lorsque naissent les États-Unis, la totale maîtrise du territoire devient cruciale. Point de nation sans autochtonie : on chasse les Amérindiens, véritables autochtones d'Amérique, et l'on accapare leur identité ; de ce fait, le citoyen prend statut d'« habitant », comme celui des autres nations. Point d'État sans territoire : on crée un « domaine national » sur les terres cédées par l'Angleterre au traité de Paris qui clôt la guerre d'indépendance.

Le « domaine national » n'inclut pas le territoire sis à l'intérieur des États constitués, dans lesquels les deux pouvoirs se superposent. Il se situe au-delà, dans la zone frontière, non encore exploitée ni institutionnalisée, dans la zone « sauvage », aux limites indécises que l'on compte franchir au plus tôt et indéfiniment repousser. L'État, souverain sans partage sur les terres de l'Ouest, seul interlocuteur des tribus indiennes qui les habitent, détient tous les attributs juridiques des États modernes ; il est en outre un État

colonisateur, bien que, ou plutôt parce que, né de la décolonisation. Lors de leur rupture avec la Couronne, les colons d'Amérique se sont en effet approprié la souveraineté politique et la souveraineté territoriale. Ils ont en quelque sorte tué le père pour recevoir son héritage. Et cet héritage, ils l'ont fait fructifier, mais ils ont dû en assumer les contraintes : porteurs de la civilisation en terre vierge, il leur était interdit d'y pratiquer la barbarie exterminatrice à l'espagnole, comme de corrompre leur « être » par le métissage. Ils durent, sinon faire une place aux indigènes — ce qui aurait anéanti les espoirs de conquête —, du moins traiter avec eux, leur reconnaître une identité, une existence autonome, une forme de souveraineté. L'une des singularités de l'État-nation américain est que, du fait de la colonisation, il doit aujourd'hui encore faire la part, sur le territoire qu'il dit sien, à des nations elles aussi souveraines.

*

En abordant simultanément les trois espaces auxquels appartiennent les anciens colons — le foyer, la nation, l'État —, on saisit mieux l'importance du territoire et de l'espace dans l'éveil de leur sentiment national. J'ai opéré par une sorte de va-et-vient entre les puissants, fortunés et instruits, qui jouent un rôle dans la vie politique, et les plus humbles ; entre la collectivité et les individus ; entre la sphère publique et celle du privé. De l'un à l'autre de ces pôles, le sentiment d'appartenance s'exprime de manière différente ; il s'attache inégalement au foyer, à l'État ou à la nation.

Le foyer, c'est le lieu de naissance des générations familiales, le cimetière où l'on visite ses morts, la maisonnée parentale et celle des proches voisins, la place du village et de la cité où la communauté se manifeste dans les personnes physiques, et non symboliquement et par procuration comme c'est le cas pour les grandes communautés religieuses ou nationales. Le foyer se présente à l'historien sous la forme des signes concrets que sont les objets quotidiens : les bibles porteuses de généalogies, le mobilier et les effets personnels inscrits dans les inventaires après décès et dans les testaments, les lieux d'habitation et la toponymie des endroits chaque jour fréquentés par les immigrants ou de temps à autre rappelés à leur mémoire. L'appartenance à la communauté des proches se traduit aussi par des traces écrites ou orales (les Mémoires et les

journaux intimes, la correspondance et les archives familiales) et elle se renforce grâce à des institutions locales (l'église, l'école, le tribunal, le *town-meeting*) et à des messages, tels que les sermons ou les manuels scolaires en transmettent. Tous ces signes traduisent ce que j'appellerai l'« appartenance primaire » des Américains, ce lien primordial qui unit l'individu au corps social et sans lequel il ne serait qu'un homme « dans l'état de nature ».

À l'autre pôle de l'identité des individus, sur l'horizon lointain qui échappe à la perception, se trouve l'État, lieu abstrait d'appartenance politique des sujets et des citoyens. Au milieu du XVIII^e siècle, les colons d'Amérique sont les sujets d'un État monarchique dont ils dépendent par héritage. Le *jus sanguinis* est plus fort que le *jus soli*. Rien, en principe, ne distingue les droits et les devoirs des émigrés et ceux de leurs compatriotes restés dans la métropole. La même loi les régit. La même protection royale les couvre. Aucune discontinuité ne devrait interrompre la loyauté des sujets envers l'État : ni la mort du roi, simultanément accompagnée de l'avènement de son successeur, ni le franchissement des océans par des sujets qui restent dans l'allégeance, sinon dans la proximité, du centre de l'État.

Le foyer et l'État sont des espaces bien précis : le peuple en a une expérience consciente. La nation, en revanche, est encore, au XVIII^e siècle, une notion confuse qui recouvre des sens multiples. Dans le flou et l'ambiguïté qui la baignent, se meuvent les lignes de partage de l'appartenance : une appartenance qui étend ses ramifications au comté, à la province, à la mère patrie et, déjà, à l'Amérique. Comment ces diverses attaches se concilient-elles après la création des États-Unis ? Comment se déplacent les frontières qui les distinguent ? Quel changement le nationalisme introduit-il dans les mentalités ?

Contrairement au nationalisme né de la Révolution française, le nationalisme américain forge l'unité en s'appuyant sur les appartenances particulières. Alors que la Révolution française divise pour longtemps la France en deux camps, la Révolution américaine réussit, après le départ des loyalistes, à réaliser le consensus national. C'est qu'elle s'est refusée à dresser une classe contre l'autre, mais aussi qu'elle a dressé une « race » contre l'autre et encore, qu'elle a rassemblé une ethnie — les Euro-Américains — contre l'autre, celle des Amérindiens.

Héritière d'un passé colonial qu'elle n'a pas renié, la nouvelle nation perpétue, pour constituer le corps des citoyens, les structures d'inclusion et d'exclusion qu'avaient imaginées les colons au début de la colonisation. Les premiers chapitres de ce livre décrivent la manière dont les plus anciennes colonies, s'inscrivant dans un espace exigu, en écartèrent d'emblée les indigènes, puis les repoussèrent au loin à mesure que s'élargissait le territoire qu'ils s'approprièrent. Ce faisant, ils inauguraient un système de mise en exploitation des terres à des fins commerciales, pour lesquelles l'esclavagisme fut bientôt la principale source de main-d'œuvre. À mesure qu'ils fortifiaient leur économie et qu'ils stabilisaient leur société, les colons se « créolisèrent », portés par le dynamisme du mercantilisme international, mais nourris à des sources propres qui les faisaient, malgré leurs efforts pour conserver la culture anglaise, différents de leurs compatriotes d'Angleterre.

C'est de cette différence dans leur démographie, dans la qualité de leur mode de vie, dans le pouvoir qu'ils exerçaient sur d'autres peuples, et dans la liberté et la relative égalité dont ils jouissaient à l'intérieur de leurs communautés, que les colons en révolte se prévalurent pour affirmer que leur indépendance était inéluctable, inscrite dans les desseins divins et conforme à la logique de la colonisation. Cette rhétorique s'adressa en premier lieu aux autorités anglaises, puis aux alliés potentiels, enfin et pour plus longtemps, aux futurs citoyens qu'il faudra « convaincre pour convertir ». On trouvera dans ce livre les étapes par lesquelles est passée cette œuvre de conversion.

*

Les sources qui informent une telle histoire sont variées et nombreuses ; il serait impossible, et sans doute vain, d'en faire un recensement exhaustif. Outre les périodiques, les sermons, les discours, les traités et les comptes rendus des débats officiels, j'ai consulté les archives plus modestes — correspondance des puissants et des plus humbles, journaux intimes, Mémoires, généalogies —, ainsi que les traces matérielles : bibles, blasons, emblèmes, mobilier, objets d'ornement ou ustensiles de ménage. J'ai bénéficié de nombreuses études d'histoire sociale, économique, politique et de l'histoire des idées, ainsi que de travaux d'ethno-historiens. J'ai donc

ÉLISE MARIENSTRAS

Nous, le peuple

Les origines du nationalisme américain

À la croisée de l'histoire des mentalités et de l'histoire politique, cet ouvrage présente l'action complexe et novatrice des révolutionnaires américains. Simultanément naissent une République fondée sur le contrat social et sur les principes universels, une nationalité établie sur une idéologie et des institutions plutôt que sur une histoire et une culture, et un nationalisme dont la première fonction est de souder le corps des citoyens et de pérenniser la nation.

Ce modèle spécifique préfigure moins aux yeux de l'auteur l'Europe des nationalités qu'il ne s'apparente à l'émancipation des nations nées de la colonisation de peuplement.

C'est l'originalité du livre de suivre, dans une quantité de matériaux inédits et variés, la formation du nationalisme américain aussi bien dans l'expérience des colons anonymes que dans la politique de leurs dirigeants. Dans quelle mesure et de quelle manière le sentiment d'appartenance des anciens sujets de la Couronne s'est-il enraciné ? De quoi s'est faite, au quotidien, l'allégeance à la nouvelle nation et à ses institutions ?

Le livre montre comment la société américaine, depuis la guerre de Sept Ans jusqu'à l'élection du premier gouvernement des États-Unis, s'approprie un sol dont elle fera le territoire national, s'entoure de barrières qui la séparent de deux catégories de populations « étrangères », et fonde un corps civil qui recouvre le conflit social du manteau idéologique consensuel.

Élise Marienstras est l'auteur des Mythes fondateurs de la nation américaine (Maspero, 1976).



9 782070 713011



88-IX A71301 ISBN 2-07-071301-6

150 FF tc